

*Entreprises
suisses
et droits
de l'homme*

*Confrontations
et partenariats
avec les ONG*

Antoine Mach

EDITIONS UNIVERSITAIRES
FRIBOURG SUISSE

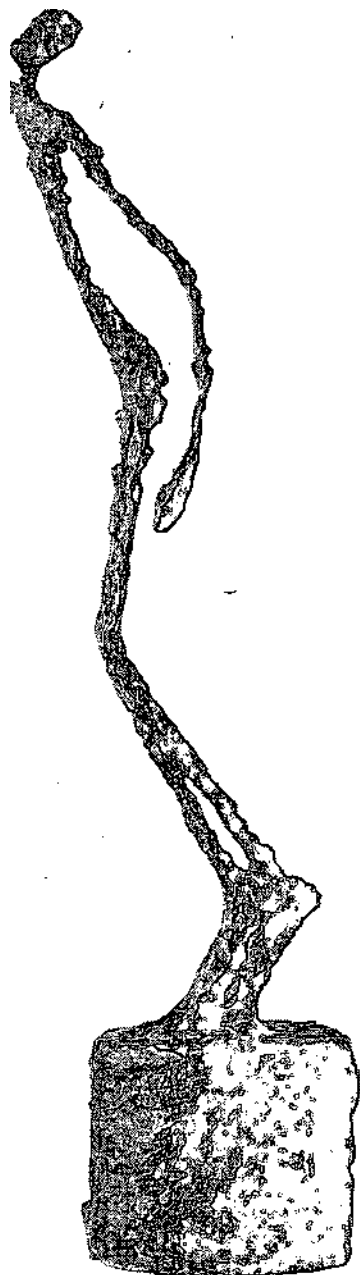


Table des matières

Préface.....	7
Patrice Meyer-Bisch	8
1. Introduction.....	9
1.1. Présentation	9
1.2. Contexte et origine	10
1.3. Champ et objectif	11
1.4. Méthode	12
1.5. Schéma général	13
2. Distributeurs de produits alimentaires et textiles.....	15
2.1. La clause sociale Migros - Del Monte	15
2.1.1. Faim et conditions de travail	15
2.1.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	16
2.1.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Migros	16
2.1.4. Bilan	17
2.2. Max Havelaar	18
2.2.1. Le commerce équitable	18
2.2.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	18
2.2.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Migros et Coop	19
2.2.4. Bilan	20
2.3. STEP	21
2.3:1. Le travail des enfants dans la fabrication de tapis	21
2.3.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG et selon IGOT	21
2.3.3. Bilan	23
2.4. La Campagne Clean Clothes	23
2.4.1. Les conditions de travail dans l'industrie textile d'exportation	23
2.4.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	23
2.4.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Coop, Migros, Switcher et Veillon	24
2.4.4. Bilan	29
3. Industrie alimentaire.....	33
3.1. la controverse sur le lait pour bébé	33
3.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon CANES	36
3.2.1. Actions positives de Nestlé selon CANES	37
3.2.2. Actions négatives de Nestlé selon CANES	38

Table des matières

3.2.3. Propositions de CANES à Nestlé	38
3.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Nestlé	39
3.3.1. Les consommateurs	39
3.3.2. Les partenaires d'affaires	40
3.3.3. Les différentes économies dans lesquelles Nestlé exerce ses activités	41
3.4. Bilan	42
4. Industrie pharmaceutique	47
4.1. La pression sur l'accès aux médicaments essentiels	47
4.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	48
4.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Novartis	50
4.3.1. La position de Novartis sur les demandes des ONG	50
4.3.2. Autres aspects de la responsabilité sociale de Novartis	52
4.4. Bilan	54
5. Industrie énergétique	57
5.1. Les grands barrages	57
5.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	58
5.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon ABB	61
5.3.1. Renoncer à participer aux grands barrages	61
5.3.2. Influencer les promoteurs des projets sur les questions sociales	62
5.3.3. Autres aspects de la responsabilité sociale d'ABB	62
5.4. Bilan	64
5.5. Epilogue	65
6. Banques	67
6.1. L'argent des dictateurs	67
6.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	68
6.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon UBS et Crédit suisse Group	69
6.3.1. La position de Crédit Suisse Group et d'UBS sur les demandes des ONG	70
6.3.2. Autres aspects de la responsabilité sociale de Crédit Suisse Group et d'UBS	71
6.4. Bilan	73
7. Industrie et banques	75
7.1. Relations avec l'Afrique du Sud durant l'apartheid	75
7.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les ONG	77
7.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon UBS, Crédit Suisse Group, Nestlé et Novartis	79
7.4. Bilan	83
7.4.1. Relations avec l'Afrique du Sud durant l'apartheid	83
7.4.2. Relations avec d'autres pays	84

Table des matières

8. Agences de voyage.....	87
8.1. Tourisme en Birmanie.....	87
8.2. La responsabilité sociale de l'entreprise selon les O-NG.....	88
8.3. La responsabilité sociale de l'entreprise selon Coop et Migros.....	89
8.4. Bilan.....	90
9. Traits généraux	93
9.1. Le comportement des consommateurs.....	-93
9.2. Le sentiment des collaborateurs.....	95
9.3. Le rôle des investisseurs et des actionnaires.....	96
9.3.1. Introduction.....	96
9.3.2.. ONG et actionnariat responsable.....	97
9.3.3. ONG et investissement éthique.....	98
9.4. Motivations des entreprises, communication.....	100
9.5. Entreprises, ONG et sponsoring social.....	103
9.6. Image de la Suisse.....	105
10. Synthèse J..... "	109
10.1. Les demandes des ONG.....	109
10.1.1.Promouvoir les droits de l'homme.....	109
10.1.2. Tous les droits de l'homme.....	110
10.1.3.Implications pour les activités des entreprises.....	111
10.2. Les réponses des entreprises.....	111
10.3. Les relations entre ONG et entreprises.....	113
10.3.1. Confrontations.....	114
10.3.2. Partenariats.....	114
10.3.3.Tableau récapitulatif.....	116
10.3.4. Rapprochements.....	117
10.3.5. Poids et légitimité des ONG.....	117
10.3.6. Différents niveaux de relation.....	118
10.3.7.Hésitations.....	120
11. Conclusion	122
11.1. Droits de l'homme et activité normale de l'entreprise.....	122
11.2. Toutes les entreprises.....	124
11.3. De la communication à l'action.....	126
11.4. La comptabilité sociale.....	127
11.5. Le rôle de l'Etat.....	128
11.5.1.Promotion de l'investissement éthique.....	130
11.5.2. Politiques d'achat sélectives, conditionnante.....	130
11.5.3. Garantie contre les risques liés à la promotion des droits de l'homme.....	130
11.5.4. Label droits de l'homme.....	131
11.5.5. Projet politique de la Suisse.....	132